



Résolution N° 3-2015-e

Feu vert à l'élaboration de propositions de projets

Prenant en compte les évaluations du Comité d'examen conjoint concernant les neuf projets proposés et énumérés ci-dessous, le Conseil d'administration donne au Secrétariat le feu vert pour l'élaboration de propositions pour des dossiers de projets d'accords de subvention, en vue de leur soumission au Conseil d'administration pour obtenir son approbation.

Les propositions de projets pour lesquelles le feu vert est désormais donné sont les suivantes :

Domaine d'intervention : « Améliorer le traitement antirétroviral dans les pays à revenu faible ou intermédiaire »

- 1) Wits Reproductive Health : « Traitements antirétroviraux de première intention plus robustes et moins onéreux ».
- 2) Institut Bouisson Bertrand : « Permettre l'accès à un traitement antirétroviral de première intention robuste et bien toléré dans les pays à faible revenu ».
- 3) Clinton Health Access Initiative : « Accélérer l'accès des patients aux ARV émergents ».
- 4) University of Liverpool - DolPHIN2 : « Le dolutégravir chez les femmes enceintes et les nouveau-nés séropositifs pour le VIH ».
- 5) University of New South Wales : « Essai randomisé pour comparer le dolutégravir+darunavir/r et les schémas thérapeutiques antirétroviraux standard recommandés chez les patients ayant une infection au VIH pour lesquels le traitement recommandé de première intention a échoué ».

Domaine d'intervention : « Permettre l'extension de la prophylaxie préexposition (PrEP) et lien avec le test de dépistage du VIH »

- 6) Population Services International (PSI): « P3 : Fourniture de la PrEP par le secteur privé ».
- 7) FIOTEC : « PrEPARATION pour le déploiement d'une prévention efficace du VIH dans les principales populations affectées en Argentine, au Brésil, et au Pérou ».
- 8) UNICEF : « Permettre l'extension de la prophylaxie préexposition et lien avec le dépistage chez les adolescents sexuellement actifs exposés à un risque de VIH substantiel ».

Domaine d'intervention : « Élaboration de meilleurs outils pour le diagnostic du virus de l'hépatite C, en particulier en cas de co-infection avec le VIH ».

- 9) FIND : « Déverrouiller le marché des diagnostics de l'hépatite C ».

Le Conseil d'administration rappelle que, conformément à la Résolution EB22/2015/R3, le Secrétariat peut faire appel au dispositif de préparation des projets pour soutenir l'élaboration efficace des dossiers d'accords de subvention pour ces propositions. Cette décision n'a pas d'autres implications sur le financement.

Philippe Douste-Blazy
Président du Conseil d'administration d'UNITAID